



RAPPORT D'ACTIVITE COMMISSION FEDERALE D'ARBITRAGE

Notre nouvelle équipe composant la commission fédérale d'arbitrage, élue en janvier 2025, a repris la gestion de la CFA dès le 17 janvier 2025 afin d'assurer une continuité avec l'ancienne équipe.

Nous avons réalisé deux réunions CFA en visioconférence en début de mandat pour répartir l'activité et assurer la continuité de gestion de l'arbitrage en divisions FFvolley et LNV. Une réunion en présentielle sera organisée au siège de la FFvolley les 5 et 6 juillet 2025.

Pour fonctionner de manière optimale, cette CFA est divisée en pôle de compétence permettant ainsi une activité sectorielle et dense avec une capillarité de décision entre les pôles travaillant sur un même dossier.

Pôle supervisions nationales et désignations LNV : (1 réunion présentielle - 3 visioconférences)
La CFA a restructuré complètement le pôle supervision qui se compose désormais de 33 superviseurs couvrant tout le territoire national et supervisant nos arbitres officiant de l'élite jusqu'en LNV. Pour homogénéiser la qualité de supervision, une visioconférence a été organisée avec les superviseurs qui ont été intégrés ensuite aux visioconférences avec les arbitres Elite et LNV et destinataires des questionnaires de formation continue destinés initialement aux arbitres. Les désignations LNV ont été réalisées par l'ancienne équipe jusqu'aux playoff, nous avons donc gérés les remplacements et désignations coupe de France Pro et Playoff LNV à partir du 17 janvier 2025.

3 visios ont suffi à la gestion des désignations de fin de saison avec en plus une réunion présentielle lors des finales de coupe de France.

Pôle Formation :

La saison 2024-2025 marque une étape importante dans la structuration et la modernisation de la formation des arbitres, avec la mise en œuvre du Plan Fédéral de Formation des Arbitres 2024-2028, dans lequel un glossaire a été élaboré afin d'harmoniser les terminologies utilisées dans les différentes formations. Ce plan ambitieux a pour objectif de renforcer la cohérence et l'efficacité des dispositifs de formation, du niveau départemental jusqu'à l'international, tout en intégrant les exigences contemporaines liées à la pédagogie, à l'évaluation et à la responsabilité sociétale.

Dans le cadre du développement des premiers niveaux d'arbitrage, incluant les grades Jeune, Départemental et Ligue, une fiche d'observation spécifique a été conçue à destination des Commissions Départementales et Régionales d'Arbitrage. Cet outil permet une évaluation standardisée des jeunes arbitres, à travers une grille lisible utilisant un code couleur distinguant les items non acquis, en cours d'acquisition ou acquis. Cette fiche va être testée lors des deux tournois des Volleyades organisés en Île-de-France et en Normandie. La saisie s'effectue via un formulaire en ligne, générant automatiquement un document transmis à l'observateur, à l'arbitre observé ainsi qu'à sa CRA et sa CDA. Afin de consolider cet accompagnement, une mallette pédagogique complète sera mise à disposition dès septembre 2025. Elle comprendra des supports pour la formation aux postes de premier et de second arbitre, un module intitulé « Mon premier match », ainsi que la fiche d'observation mentionnée précédemment.

Au niveau du grade National et Fédéral, une nouvelle fiche d'observation a également été conçue, dans la continuité de celle utilisée aux premiers niveaux. Elle deviendra obligatoire pour l'inscription des candidats aux stages nationaux et aux stages de détection fédérale, une

évolution qui nécessitera une modification du Règlement Général de l'Arbitrage. La politique de formation au grade fédéral a par ailleurs été revue, avec l'introduction d'un système de tutorat destiné aux stagiaires ayant participé au stage de détection F1, futur stage de détection fédérale. Concernant le haut niveau, une réflexion a été amorcée sur la gestion des panels A et B, avec pour ambition d'optimiser leur articulation, de favoriser leur inter-pénétrabilité et de concilier les exigences de performance avec les engagements liés à la responsabilité sociétale. Dans ce cadre, des formations continues ont été mises en place à destination des arbitres de ces panels, et un webinaire a été organisé en amont des play-offs afin de favoriser les échanges et la montée en compétence collective.

Sur le plan international, la Commission Fédérale d'Arbitrage exprime le souhait d'organiser, en 2026, un stage international d'arbitrage en France. Cette ambition suppose, à court terme, la formation de deux à trois candidats susceptibles de répondre aux critères exigés pour cette échéance.

Enfin, la Commission a activement participé à plusieurs réunions dynamiques transversales menées par la FFvolley et les autres fédérations sportives. Elle a pris part au groupe de travail interdisciplinaire réunissant les fédérations de Football, Rugby, Basket-Ball, Handball, Lutte, Judo, Karaté et Volley-Ball, portant sur la reconnaissance du statut de formateur en arbitrage. Elle a également contribué aux travaux de pilotage liés à la création du futur Institut Fédéral de Formation, projet stratégique de la Fédération visant à structurer l'ensemble des filières de formation.

Pôle Haut niveau et International :

LNV : (2 visioconférences – 1 CA présentiel – 1 CA visio)

La LNV a opéré également un changement d'équipe et les relations avec le Président de la LNV et membres élus ou employés sont propices à la finalisation des négociations sur le sujet des indemnités arbitrales. Un accord a été trouvé entre les 2 parties, et le nouveau système d'indemnités et remboursement des frais réels sera mis en application dès le début de la saison 2025-2026.

Un groupe de travail CFA/LNV a été réactivé et a pour objectifs d'évaluer les besoins des clubs LNV au niveau de l'arbitrage, permettre le développement de l'arbitrage de haut niveau, améliorer les relations arbitres / entraîneurs / clubs et préparer les dossiers à présenter au CA ou AG de la LNV.

International :

Une nouvelle équipe européenne a été également élue en 2025, nous avons donc pris attache avec le président de l'ERC (European Referee Commission) afin de présenter notre manque cruel d'arbitres internationaux français. Nous avons sollicité l'ERC pour être organisateur d'un stage d'arbitres internationaux en France (Vichy) en 2026, ce qui nous permettrait d'avoir au minimum deux candidats internationaux. Les relations avec l'ERC et échanges sont d'autant plus riches qu'ils sont relayés par Fabrice COLLADOS, membre de la CFA mais également membre de l'ERC.

Pôle désignation Elite : (1 réunion présentielle - 2 visioconférences)

Désignation arbitre à partir de mi-mars ; désignations faites sur la seconde partie de saison, les play-offs et la Coupe de France Fédérale.

Gestion des remplacements et prise de contact avec les arbitres qui ont trop d'indisponibilités ou rendus trop de match.

Pôle Beach :

Feuille de route Beach 2024-2028

Mise en place de responsables de zone spécifiques Beach

Mise en place d'une nouvelle équipe de coach-arbitres

Recensement des arbitres de beach nationaux et régionaux, mise à jour des fiches licences

Refonte des panels Arbitre

Refonte totale du système d'évaluation des arbitres sur les compétitions

Refonte totale du processus de classification des arbitres par panel

Quizz de début de saison pour les arbitres nationaux ou régionaux détectés, coach-arbitre, et référents beach des CRA

Réunion de rentrée en préparation pour tous les arbitres de beach, coach-arbitres et référents beach des CRA

Publication des lignes de conduite arbitrales FFvolley, du casebook et des nouvelles règles en français sur l'espace Arbitre

Désignation des arbitres et coach-arbitre sur les premiers tournois nationaux de la saison

Intégration d'un membre de la CFA à la CFO

Pôle Juridique :

Traitement des réclamations clubs et arbitres :

Depuis notre entrée en fonction (Janvier 2025), nous avons été saisis de trois dossiers par les clubs et un dossier par un arbitre ;

Mise en place de nouveaux process au niveau de la CFA s'agissant notamment des traitements des réclamations ;

Réécriture du RGA :

1/ Prise de contact avec la Commission juridique de la CEV ;

2/ Echanges avec le service juridique de la Fédération : Travaux de recherches sur les textes applicables et la jurisprudence en cours ;

3/ Les premiers travaux de réécriture concernent les montées et rétrogradations de panel : L'objectif étant la mise en place pour la saison 2025/2026 de nouvelles procédures avec de nouveaux critères d'appréciation.

Pôle Affinitaire :

UNSS : prise de contact avec la directrice nationale adjointe en charge du volleyball, Mme Daffis et les personnes appartenant à la Commission Mixte Nationale.

Positionnement de M Cornicard ou de M. Launois sur 2 championnats de France UNSS (à Romans-sur-Isère, en lycée garçon excellence du 13 au 16 Mai 2025 et à Saint Nazaire du 2 au 5 Juin 2025 en équipe établissement collège fille et garçon) ;

FFSU : Prise de contact avec Mme Regeard, Directrice nationale adjointe en charge du volleyball. Une nouvelle convention a été signée lors des Finales de la Coupe de France Professionnelle à Chartres les 29 et 30 mars 2025.

Positionnement sur les Finales Universitaires (12 arbitres) indoor et beach ainsi que 8 superviseurs Travail d'élaboration d'un cadre d'aide et d'observation des arbitres universitaires. Travail autour de la formation des arbitres et des validations CUA1, CUA2 et CUA3 (délivré uniquement par un membre de la CFA).

UGSEL : Convention UGSEL et FFvolley envoyée aux services juridiques de la fédération pour relecture et validation. Présence de Adrien ISNARD sur des Championnats de France Cadettes Juniors Filles à Brest du 19 au 21 mars 2025.

Faire reconnaître la formation scolaire UGSEL et les équivalences fédérales au même titre que l'UNSS.

Monsieur Stéphane VANDERBEEKEN
Président de la Commission Fédérale
d'Arbitrage

